Projet d'Intervention en Médiation Animale

1. La zoothérapie et médiation animale en EHPAD

La zoothérapie est une thérapie utilisant l'animal comme médiateur. Elle s'exerce en séances individuelles ou en petit groupe. L'animal est consciencieusement sélectionné et éduqué, sous la responsabilité d'un professionnel appelé le zoothérapeute. C'est une méthode de travail qui favorise les liens naturels et bienfaisants entre les humains et les animaux, à des fins préventives, thérapeutiques ou récréatives.

Les médiations thérapeutiques entrent en jeu là où le travail basé sur la seule parole devient difficile, voire impossible. Une activité avec l'animal permet l'expression d'un langage non-verbal, ce qui est fondamental dans l'accompagnement des personnes âgées, notamment celles atteintes de troubles cognitifs ou de désorientation.

> *"La médiation thérapeutique permet l'expression d'un langage autre que verbal... Un autre intérêt se situe dans la fonction tierce du médiateur qui prend place entre le patient et son thérapeute."*
> *— Natacha AYMON-GERBIER (2000)*

2. À qui s'adresse la médiation ?

La médiation animale présente d'immenses bénéfices pour les personnes âgées, particulièrement en EHPAD ou en Unité de Vie Protégée (UVP). Les séances sont adaptées à la pathologie, au handicap et au degré d'autonomie des résidents.

- Personnes souffrant d'isolement, de repli sur soi ou de dépression.
- Résidents en perte d'autonomie ou avec des difficultés motrices.
- Personnes atteintes d'une démence de type Alzheimer ou maladies apparentées (troubles de l'orientation spatio-temporelle).

Ces séances ne guérissent pas, mais elles apaisent le quotidien, freinent les régressions cognitives ou motrices, et redonnent le sourire. Elles s'inscrivent en parfait complément de la prise en charge médicale et du suivi habituel de l'équipe pluridisciplinaire.

3. Ses Bienfaits

Les bienfaits varient selon la pathologie et les attentes du résident. Chaque séance devient unique grâce à l'interaction entre les animaux, le résident et le zoothérapeute.

- **Domaine Psychologique et Social :** La présence bienveillante de nos animaux (chiens, chat, lapins, cochon d'Inde...) facilite l'expression des émotions et aide à rompre l'isolement. L'animal ne juge pas, ce qui permet à la personne de retrouver confiance en elle. S'occuper d'un animal redonne à la personne âgée un statut valorisant de "soignant", la rendant active et utile.
- **Domaine Physique et Moteur :** L'ensemble de nos collaborateurs animaliers stimulent la réalisation de mouvements (motricité globale et fine). Caresser un chat, brosser un lapin, promener un chien ou lui lancer un objet se fait par le jeu, de manière naturelle, sans avoir l'impression de faire un effort physique.
- **Domaine Cognitif :** L'animal est un excellent médiateur pour stimuler la mémoire. Les résidents vont se remémorer les prénoms de nos compagnons, retenir la fréquence des visites, ou évoquer les souvenirs de leurs propres animaux. Les parcours sollicitent également les repères spatio-temporels.

4. Comment ça fonctionne ?

L'animal seul ne suffit pas : c'est l'intervention du zoothérapeute qui donne son sens thérapeutique à la séance. Le professionnel observe, interprète les réactions et guide les interactions pour atteindre les objectifs fixés avec l'équipe soignante (via la fiche d'objectifs individuelle).

Une personne âgée refusant de marcher verra par exemple sa séance de rééducation transformée en une agréable promenade avec l'un de nos chiens. Le contact avec nos petits animaux (chat, lapins, tortue) favorise quant à lui l'apaisement immédiat, le réveil sensoriel et la manipulation fine dans un cadre très sécurisant.

5. Déroulement des séances et conditions d'intervention

Pour garantir des interventions de qualité, sécurisées et adaptées au rythme des résidents, voici notre cadre de fonctionnement :

- **Le lieu :** L'intervention doit obligatoirement se dérouler dans **une pièce fermée et au calme**. Cela permet d'éviter les distractions, de maintenir la concentration des résidents et de préserver le bien-être de nos animaux.
- **L'encadrement :** La **présence continue d'un membre du personnel soignant** est indispensable pour m'épauler et assurer le lien avec les résidents.
- **Temps de séance et effectifs :**
 - *Séances courtes (1h)* : **4 à 6 participants maximum**. Idéal pour l'UVP ou des visites en chambre (maximum 4 résidents dans l'heure).
 - *Séances longues (2h à 3h)* : **10 à 12 participants maximum**. (Pour une première venue en EHPAD, je recommande une séance mensuelle de 2h).
- **Temps d'installation (Non facturé) :** J'arrive toujours **30 minutes avant** la séance pour acclimater les animaux à la pièce, et je repars **30 minutes après** pour le rangement et la désinfection.

6. Tarification

- **Tarif de base :** 125 € / heure pour une séance de groupe.
- **Durée minimum :** Mes interventions demandant beaucoup de préparation matérielle et animale en amont, je me déplace uniquement pour des séances de **2 heures minimum**.
- **Frais kilométriques :** Gratuits dans un rayon de 20 km autour de Jaujac. Au-delà, un supplément de 0,40 €/km sera appliqué.
- **Projets longue durée :** Réduction de 5 % (à partir de 6 mois) ou de 7 % (à partir de 12 mois) pour un engagement minimum de 4h/mois.